

Peut-être attendra-t-il au contraire jusqu'en février, monsieur l'Orateur, pour présenter un nouveau budget? Il pourrait alors s'exprimer en ces termes: «J'ignorais, au moment de présenter mon précédent exposé budgétaire, que nous allions connaître une récession. Mes collaborateurs ne m'en avaient pas prévenu. Cet exposé budgétaire n'avait pas été conçu en prévision d'une récession, mais c'est précisément en fonction de la récession que le présent exposé budgétaire est conçu. Cette fois-ci, nous allons vraiment relancer l'économie». Il pourra alors ensevelir en même temps que son budget toutes ces mesures qui ont tellement soulevé la colère des Canadiens de toutes les régions et de tous les milieux. Impossible de leur adresser la parole, car ils ne songent qu'à botter le derrière du gouvernement en général et celui de M. MacEachen, notre ministre des Finances, en particulier. Mais sans doute voudrait-il mieux que j'évite de l'appeler par son nom, car il pourrait bien lui en cuire s'il s'avisait de se promener et que les Canadiens le reconnaissent. Ils attendent pour lui faire sa fête. Ils attendent que des élections soient déclenchées. Ils sont impatients.

Maintenant, va-t-il présenter un nouveau budget en février? Que va faire le ministre? Il a tellement l'habitude de cacher son jeu qu'il souffre de la maladie du secret. Voilà pourquoi ses collaborateurs ignoraient quelles étaient ses intentions. Quant à lui, il ne savait pas ce que ses collaborateurs souhaitaient qu'il fasse. Il voulait tout simplement faire croire aux Canadiens qu'il procédait à une réforme du régime fiscal. Son astuce l'a perdu, monsieur l'Orateur. En parlant de réforme fiscale, il voulait faire oublier à tout le monde le fait que le budget ne s'attaque pas à la récession. Il pensait qu'il allait rendre la vie un peu moins rose pour les richards. Au lieu de cela, il a glissé des peaux de banane sous les pas d'à peu près tout le monde. Il s'est mis à dos tous les Canadiens. Il n'a pas compris. Comme il est célibataire, monsieur l'Orateur, il n'a pas à s'inquiéter de ses prestations de retraite puisqu'il touchera le maximum qu'un député peut toucher au moment de sa retraite. Pour lui, ce moment viendra après les prochaines élections. Mais il touchera les prestations maximales; il n'a pas à s'en faire pour ça. Et les régimes enregistrés d'épargne-retraite, pourquoi le ministre des Finances s'en préoccuperait-il? Il a beaucoup mieux que ce qu'un REÉR rapportera jamais. Pourquoi s'intéresserait-il à la déduction de l'intérêt sur l'emprunt contracté à des fins d'investissement dans une entreprise canadienne à risque élevé? Il n'a jamais fait d'investissements de ce genre. Il vit dans le cocon du gouvernement. Il se blottit dans le giron du gouvernement du Canada depuis le début de sa carrière; il n'a pas eu à prendre des risques. Il ignore même ce que c'est. Il n'a jamais été obligé de risquer quoi que ce soit.

● (1540)

Des voix: Règlement!

M. Crosbie: Règlement? Voilà un autre groupe qui se nourrit au sein de l'État. Ils feraient mieux de ne pas chahuter. Le ministre ne s'est pas rendu compte que ces dispositions portent un coup sauvage au régime canadien tel que nous le connaissons. Il va maintenant devoir faire marche arrière. Il va être obligé d'aider ceux qui prennent des risques, ceux qui font des économies pour leur retraite. Il pensait avoir imposé un impôt aux compagnies d'assurance-vie. Il n'a pas compris qu'en prélevant un impôt sur ma police d'assurance-vie, il ne

Prestations d'adaptation pour les travailleurs

toucher pas la compagnie du tout; c'est moi qui écope et qui paie un impôt sur ce que j'espérais mettre de côté pour ma retraite.

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: Si certaines grandes gueules d'en face parlaient aux ministres au caucus comme elles devraient le faire, le pays en serait beaucoup plus avancé.

M. Collenette: Lisez le projet de loi.

M. Crosbie: Les députés prétendent qu'ils sont extrêmement déçus par le budget et qu'ils sont fâchés contre le ministre des Finances, mais ils n'ont pas osé huer le ministre des Finances de crainte qu'il n'use de représailles, de crainte de ne plus pouvoir profiter de certaines petites faveurs, car ils risqueraient de mourir de faim en un rien de temps. Ils n'ouvriront pas la bouche. Ils n'émettront pas un son tant qu'ils pourront profiter de petites faveurs. C'est seulement quand ce favoritisme aura disparu que les députés d'en face exprimeront leur opinion.

M. Collenette: Parlez du projet de loi.

M. Crosbie: Le député pourra parler du projet de loi quand ce sera son tour.

Réfléchissez un peu à ce titre: «Le pessimisme se répand comme une traînée de poudre—à la suite du fléchissement des investissements dans l'industrie». M. E.P. Neufeld, qui était sous-ministre adjoint à l'impôt et qui est actuellement économiste en chef de la Banque royale du Canada a dit qu'il faudra injecter 886 milliards de dollars pour financer la croissance économique dans les années 80 en réinvestissant des bénéfices et par le biais de l'amortissement. Il ajoutait que 144 milliards de plus devraient provenir d'emprunts à l'étranger. Voilà les besoins de ce gouvernement qui s'est montré si exigeant quant aux investissements étrangers, qui s'est attiré tant d'ennuis ces 18 derniers mois qu'il a dû laisser tomber ses exigences et filer doux lorsque l'Oncle Sam lui a fait les gros yeux. L'Oncle Sam a froncé les sourcils et notre gouvernement a dû rapidement changer de ton. Il nous faudra donc emprunter 144 milliards à l'étranger pour répondre à nos besoins d'expansion dans les années 80. Nous pouvons difficilement nous permettre de faire un pied de nez aux investisseurs étrangers, et encore moins aux investisseurs américains.

Notre balance des paiements accusera cette année un déficit de 9 ou 10 milliards, le plus considérable jamais enregistré. Nous vivons aux crochets du reste du monde. Au cours des sept dernières années de régime libéral, nous avons accumulé jusqu'en 1980 un déficit de 26 milliards au titre de notre balance des paiements avec le reste du monde. Si l'étranger n'était pas disposé à nous prêter de l'argent, s'il n'était pas disposé à investir chez nous, le dollar canadien ne vaudrait pas un sou, encore moins cinq ou dix sous. La valeur élevée de notre monnaie ne s'explique que par le fait que les étrangers et notamment les Américains sont disposés à nous prêter de l'argent ou à investir chez nous. Puis, le génial ministre des Finances, le génial premier ministre et le génial gouvernement ont fait un pied de nez aux investisseurs étrangers. Ils ont fait des pieds de nez aux investisseurs américains, disant qu'ils ne voulaient plus rien savoir du secteur privé, qu'ils étaient favorables à la nationalisation. C'est pourquoi le dollar canadien a baissé. C'est pourquoi les taux d'intérêt ont monté en flèche depuis 12 mois. Si nous avions été au pouvoir, les taux auraient